

# PRÉVENTION DES RISQUES D'ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG (AES) BISTOURIS SÉCURISÉS À USAGE UNIQUE AESCULAP

## QUE SAVEZ-VOUS DES AES ?

### → Définition

Tout contact avec du **SANG** ou un liquide biologique contenant du sang et comportant soit une **EFFRACTION CUTANÉE** (piqûre ou coupure) soit une **PROJECTION SUR UNE MUQUEUSE** (œil, bouche) ou sur une **PEAU LÉSÉE**<sup>1</sup>.

**LES AES** peuvent être responsables de la transmission de maladies infectieuses chez le personnel soignant, notamment le **VIH, VHB ET VHC**.

### → Les principales causes

**PIQÛRE, COUPURE** et **PROJECTION**, essentiellement au cours d'actes infirmiers<sup>1</sup>.

11%

Des AES survenus en France en 2015 concernent des **COUPURES**<sup>1</sup>

14%

Des accidents avec des bistouris répertoriés par le réseau **AES-RAISIN**, ont eu lieu au cours **DE GESTES CHIRURGICAUX**<sup>1</sup>

18M€

C'est le montant total des **COÛTS** associés aux AES en France en 2012<sup>2</sup>

260€

C'est le **COÛT MOYEN DIRECT** d'un AES en 2012<sup>2</sup>

## CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Arrêté du 10 juillet 2013 relatif à la prévention des risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants

### → Tous les établissements de santé sont concernés

**ART.2.** Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux activités de prévention et de soins [...] au cours desquelles des travailleurs [...] sont susceptibles d'utiliser ou d'être en contact avec des objets perforants que l'activité ait lieu au sein ou en dehors de l'établissement. Il s'agit des établissements de santé publics ou privés.<sup>3</sup>

### → Mise à disposition de DM de sécurité

**ART.3.** [...] l'employeur s'assure que l'exposition des travailleurs est évitée ou réduite, si elle ne peut être évitée, grâce aux mesures suivantes :

1. La mise en œuvre des précautions standard AES décrites à l'annexe I du présent arrêté
2. La **MISE À DISPOSITION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX DE SÉCURITÉ**.<sup>3</sup>

### → Précaution standard AES

**ANNEXE I.** Des précautions générales d'hygiène doivent **ÊTRE APPLIQUÉES DÈS LORS QU'IL EXISTE UN RISQUE D'AES** : utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition.<sup>3</sup>

1. Réseau AES Raisin, SANTE PUBLIQUE FRANCE - GERES,. Surveillance des AES dans les Établissements de Santé en France. Résultats 2015  
2. SNITEM Groupe DM sécurisé, Prévention des accidents d'exposition au sang : rôle des DM sécurisés, 2012  
3. Arrêté du 10 juillet 2013 relatif à la prévention des risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants

Bistouri sécurisé. Dispositif médical de classe IIa. Après utilisation, jeter le bistouri dans les collecteurs prévus à cet effet conformément à la réglementation en vigueur.

Certificat CE délivré par TÜV SÜD CE0123 - Consultez le conditionnement des produit pour plus d'information. B. Braun Medical | 26 Rue Armengaud | 92210 Saint-Cloud France | Tél. 01 41 10 53 00 | Fax 01 70 83 45 00 | www.bbraun.fr | Société par actions simplifiée au capital de 31 000 000 € | RCS Nanterre 562050856. Fabriqué par : Aesculap AG | Am Aesculap-Platz | D 78532 Tuttlingen | Allemagne. Le présent document, son contenu, et notamment les données institutionnelles, les informations, les marques et les logos qui y sont mentionnés sont la propriété exclusive de B. Braun. Toute représentation et/ou reproduction, partielle ou totale, de ce document et de son contenu, sans l'accord exprès et préalable de B. Braun, est strictement interdite et constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle de B. Braun. Document réservé aux professionnels de santé. Document et photo non contractuels. Lire attentivement les instructions figurant sur l'étiquetage. DM non pris en charge au titre de la LPPR.

INS\_20210331. Edition : Mars 2021